

REGLEMENT STAGE

Les danseurs seront accueillis le matin entre 8h et 9h, et vous pourrez les récupérer entre 17h et 18h.

Pour le midi, les danseurs doivent apporter un repas FROID. Le goûter sera fourni par l'école de danse.

Pour les stagiaires non adhérents de l'école de danse, certains documents sont à fournir :

- Certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse
- Attestation de responsabilité civile

L'inscription est faite à la semaine. En cas d'absence, aucun remboursement ne sera fait.